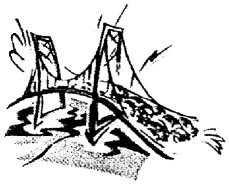

ASSOCIATION POUR UN NOUVEAU FRANCHISSEMENT DE L'ESTUAIRE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

COLLECTIF DES CHEMINOTS CGT DU PAYS DE RETZ

Lettre ouverte aux candidats aux élections régionales des 7 et 14 mars 2010

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez aux élections régionales pour défendre les intérêts des citoyens des Pays de Loire, qui ne comprendraient pas que le sujet important et d'avenir, qu'est le nouveau franchissement multimodal de l'estuaire de la Loire, entre autres de la compétence du Conseil Régional des Pays de Loire ne soit pas inscrit dans votre programme.

Pourquoi ce franchissement est-il une nécessité vitale ?

La situation actuelle est un lourd handicap pour les habitants du sud et du nord de la Loire.
Les ponts de Cheviré et de St Nazaire sont à saturation et soumis aux aléas climatiques. Le pont de St Nazaire est fragilisé, et sujet à d'onéreux travaux de maintenance. Il pose de véritables problèmes de sécurité.
Ce sera d'abord un gage de sécurité en cas d'incidents impliquant la fermeture de celui-ci.

Un nouvel ouvrage s'impose respectueux des contraintes d'une zone protégée. Il doit être multimodal pour le développement des moyens de communication : route, rail avec jonction au réseau TGV, le ferroutage qui est une alternative au tout routier, et passage des deux roues.
C'est la rencontre avec le Grenelle de l'Environnement.
Il présente un intérêt économique, social et touristique et offre une solution vers l'éventuel futur aéroport.
La création de l'autoroute de la mer apportera son flot journalier de plus de 500 poids lourds dont certains supérieurs à 40 T **alors que le pont interdit ces tonnages.**
Cet ouvrage sera une vraie réponse aux itinéraires « Vélocéan et Loire à vélo ».
Le pont de St Nazaire est extrêmement dangereux pour les deux roues.

Ce projet inscrit à la DTA, doit figurer aux SCOT Nord et Sud en cours de rédaction et prévoir les préemptions des terrains correspondants pour l'organisation future du territoire.
Si rien ne bouge les 125 000 habitants du Pays de Retz, sans compter l'afflux touristique estival, vont, dans quelques années, souffrir d'un enclavement économique, social et administratif synonyme d'une région qui périclite.
Le Pays de Retz est-il un territoire condamné à regarder passer le progrès ?
Toutes les collectivités locales ont admis ce nécessaire désenclavement

C'est pourquoi nous voulons connaître votre position et votre engagement sur ce dossier et sollicitons une rencontre pour développer ce sujet avec vous.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Collectif des cheminots CGT
du Pays de Retz
Paul EDOM
10 rue de l'anguille 44640 Le Pellerin tél. 02 40 05 68 43

Association pour un nouveau
franchissement de l'estuaire
René HARRE
3 impasse des Échaliers 44250 Saint-Brevin les Pins tél. 02 40 39 01 19